



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 29 février 2016

Communiqué de presse

A la lecture des propos tenus par le président du conseil exécutif de Martinique dans l'édition du week-end de France-Antilles, le préfet a pris contact avec M.MARIE-JEANNE pour lui faire part de son étonnement à la suite des mises en cause des services de l'Etat.

Le préfet regrette que de tels propos aient pu être tenus, car ils ne reflètent en rien l'état d'esprit et la volonté de l'ensemble de ses services de pouvoir travailler, sereinement et dans le respect mutuel, aux côtés de la CTM et de toutes les collectivités territoriales de Martinique.

Le préfet a enfin confirmé qu'il restait attentif de son côté à ce que les relations de travail se développent dans le cadre de cette volonté partagée.

Contacts réservés aux médias :

*Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr*



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/